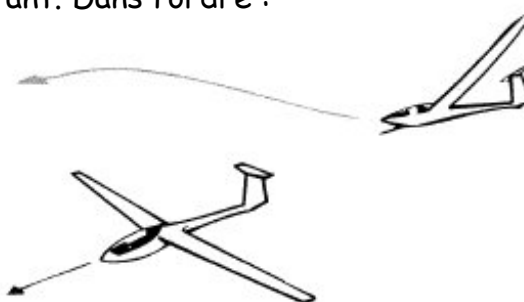


RESUME REGLEMENTATION BIA

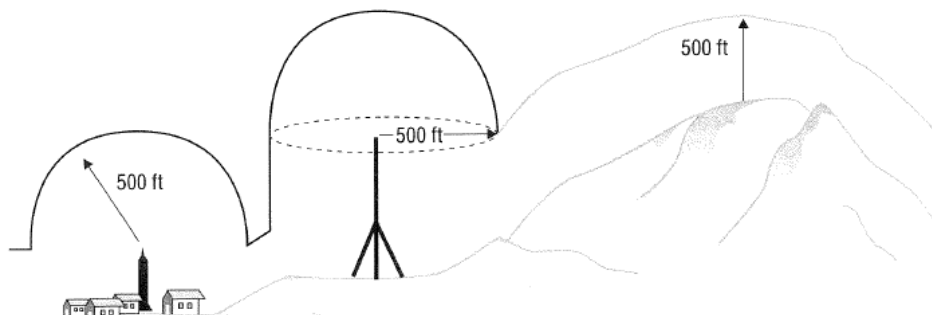
Priorité


- Priorité à l'aéronef venant de la droite
- Dépassement par la droite d'un autre aéronef
- A la même altitude et face à face l'évitement se fait par un dégagement des 2 appareils par la droite
- Priorité à l'aéronef le plus bas
- Priorité à l'aéronef le moins manœuvrant. Dans l'ordre :

1. les Ballons
2. les planeurs
3. les dirigeables
4. les avions remorquant
5. les avions en formation
6. les avions seuls



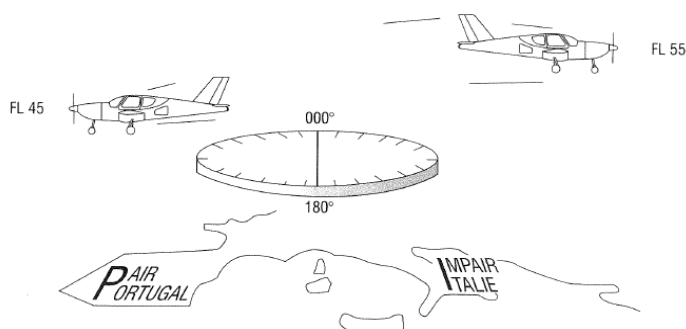
Hauteurs de survol



Hauteur minimale de survol par les monomoteurs	
Usines, hôpitaux, établissements marqués sur la carte par :	
Autoroutes en cas d'un vol parallèle et à proximité	1000 ft
Parc ou réserve naturelle faiblement étendus	
Agglomérations de largeur moyenne inférieure à 1200 m	1700 ft
Agglomérations dont la largeur moyenne est comprise entre 1200 m et 3600 m	
Rassemblement de plus de 10 000 personnes	3300 ft
Grands parcs ou réserves naturelles	
Agglomérations de plus de 3600m de largeur	5000 ft
Paris	6600 ft

Niveaux de croisière

En Flight Level (1013.25 hpa)
 000 ° → 179 ° FL impair + 500 ft
 180 ° → 359 ° FL pair + 500 ft



Les classes d'espace

Dans l'espace aérien, il peut y avoir interférence entre les trajectoires IFR et VFR. Pour assurer une meilleure sécurité, il a donc été jugé nécessaire de "classer" les volumes d'espace selon l'importance de l'activité aérienne et le type d'aéronef volant à l'intérieur.

Il existe deux grands types d'espace et 7 classes d'espace :

L'Espace Aérien Contrôlé:classes A,B C, D et E et l'Espace Aérien Non Contrôlé:classes F et G

ESPACE AERIEN FRANCAIS			
<u>Classe</u>	<u>Contrôlé ou pas ?</u>	<u>Conditions de pénétration</u>	<u>Services rendus par le contrôle</u>
Classe A	EAC	Réservée aux IFR	
Classe C	EAC	Autorisation (clairance) par contact radio	<ul style="list-style-type: none">• Espacement IFR/ IFR• Espacement VFR/IFR• Info de trafic VFR/VFR• Info de vol• Alerte
Classe D	EAC	Autorisation (clairance) par contact radio	<ul style="list-style-type: none">• Espacement IFR/ IFR• Info de trafic VFR/IFR• Info de trafic VFR/VFR• Info de vol• Alerte
Classe E	EAC	Contact radio facultatif	<ul style="list-style-type: none">• Espacement IFR/IFR• Info de vol• Alerte
Classe G	EANC	Contact radio facultatif	<ul style="list-style-type: none">• Info de vol• Alerte

Les zones à statut particulier

La zone D : zone Dangereuse

Le caractère dangereux est très souvent dû à une activité militaire (camp d'entraînement). Malgré tout, les pilotes peuvent pénétrer dans ce type de zone.

La zone R : Zone Réglementée

Elle est liée à une activité particulière et limitée à une plage horaire. Se référer au « complément aux cartes aéronautiques » pour connaître les conditions de pénétration, les horaires, les altitudes et le service qui contrôle ou informe sur l'activité.

La zone P : Zone interdite

Elle est interdite d'accès à tous les aéronefs tous les jours à toutes altitudes. Elle recouvre les points sensibles du pays.